



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 31 mars 2026
N°509

FRANCE 2030 : 13 NOUVEAUX LAURÉATS DU DISPOSITIF « PREMIÈRE USINE » POUR LES 8^E ET 9^E RELÈVES

Roland Lescure, ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle, énergétique et numérique, Sébastien Martin, ministre délégué chargé de l'Industrie, Anne Le Hénanff, ministre déléguée chargée de l'Intelligence artificielle et du Numérique, avec Bruno Bonnell, secrétaire général pour l'investissement, en charge de France 2030, annoncent 13 nouveaux lauréats des 8^e et 9^e relèves de l'appel à projets « Première Usine » qui permettra l'ouverture de treize nouvelles usines.

Pour la 8^e et 9^e relèves, respectivement **60 millions d'euros** et près de **21 millions d'euros** de soutien public de France 2030 seront mobilisés pour accompagner treize premiers sites industriels, dans des secteurs d'intérêt prioritaire (batterie, électronique, spatial, agriculture) à fort potentiel de croissance.

Depuis son lancement, l'appel à projets « Première Usine » a permis de financer plus d'une centaine de projets à hauteur de 500 millions d'euros.

Lancé en 2022 dans le cadre de France 2030, ce dispositif, piloté par la Direction générale des Entreprises et le Secrétariat général pour l'investissement, et opéré par Bpifrance pour le compte de l'État, vise à soutenir les start-ups et PME innovantes à vocation industrielle, et permet de faciliter l'industrialisation de productions innovantes et stratégiques sur le territoire français, en proposant un financement pour la construction de la première usine, sous forme de subventions et d'avances remboursables.

Ce programme s'inscrit dans la stratégie nationale de **réindustrialisation** portée par le plan France 2030 dont une des ambitions est de transformer l'excellence scientifique et entrepreneuriale française en réussites industrielles. Les jeunes entreprises innovantes jouent en effet un rôle déterminant dans le développement des technologies d'avenir et la souveraineté économique du pays.

Par ailleurs, « Première Usine » complète les dispositifs structurels de France 2030 (aides guichet, i-Demo, etc.), en assurant un continuum de financement qui accompagne les entreprises innovantes à chaque étape de leur croissance.

Plus de 3500 start-ups à vocation industrielle ont été identifiées sur le territoire, représentant un fort potentiel de réindustrialisation et un intérêt socio-économique structurant (création d'emplois, investissements, attractivité des territoires). Le soutien de l'État à l'émergence de ces acteurs est essentiel pour poursuivre la dynamique de réindustrialisation dont une part importante est portée par des acteurs innovants.

Entreprises lauréates de la 9^e relève de l'AAP « Première Usine » (voir descriptif en annexe)

- FERTIGHY FRANCE, PROJET JUNO (Hauts de France)
- CYKERO, PROJET CYKERO (Occitanie)
- MAASH FRANCE, PROJET CHAMPIGNAC (Grand Est)
- MECANO I.D, PROJET STARMAN (Occitanie)
- VOLTR, PROJET PU2BL (Hauts-de-France)
- ASCENDANCE FLIGHT TECHNOLOGIES, PROJET PIONAIR (Occitanie)

Entreprises lauréates de la 8^e relève de l'AAP « Première Usine » (voir descriptif en annexe)

- ENALEES, BATIMENT EBE (Ile-de-France)
- WATER HORIZON, H2C FAB (Occitanie)
- ECLAIRION PARIS SUD, AINFRA FACTORY (Ile-de-France)
- ORIXHA, L2B2 (Auvergne-Rhône-Alpes)
- CARBON WATERS, EXFG II (Nouvelle-Aquitaine)
- WATTALPS, WATTSUP (Auvergne-Rhône-Alpes)
- SAS WOODOO, BR (Grand Est)

Roland Lescure, ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle, énergétique et numérique, a déclaré : *« Les start-ups et PME industrielles sont au cœur de l'innovation pour les technologies de demain, et de la souveraineté économique de la France. Grâce au dispositif « Première Usine », nous accompagnons des entreprises innovantes dès les premières étapes de leur industrialisation. »*

Sébastien Martin, ministre délégué chargé de l'Industrie, a déclaré : *« Ces treize usines lauréates, dans des secteurs stratégiques comme l'aérospatial, l'agriculture, l'électronique et les batteries, ne sont pas seulement des projets industriels. Elles sont la preuve que la France assure son destin productif. Avec France 2030, nous faisons le choix clair et assumé de la souveraineté, de l'innovation et de l'emploi durable sur nos territoires. »*

Anne Le Hénauff, ministre déléguée chargée de l'Intelligence artificielle et du Numérique, a déclaré : *« Félicitations aux lauréats de « Première Usine » ! Ce dispositif, clé de voûte du plan France 2030, incarne notre engagement pour une industrie innovante et compétitive. Ces usines, porteuses d'excellence, concrétisent notre ambition : réindustrialiser la France en renforçant notre leadership technologique. »*

Contacts presse :

Cabinet de Roland Lescure : presse.mefsien@cabinets.finances.gouv.fr

Cabinet de Sébastien Martin : presse@cabinets.industrie.gouv.fr

Cabinet d'Anne Le Hénauff : presse@cabinets.numerique.gouv.fr

Direction générale des Entreprises : 01 44 97 04 49 – presse.dge@finances.gouv.fr

Secrétariat général pour l'investissement : 01 42 75 64 58 – presse.sgpi@pm.gouv.fr

Bpifrance : presse@bpifrance.fr

À propos de France 2030 :

- **France 2030 traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs champions de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe *Do No Significant Harm*).
- **Est mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.
- **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.

Plus d'informations sur : <https://www.gouvernement.fr/france-2030> | @SGPI_avenir

À propos de Bpifrance

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs. Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Plus d'informations sur : www.bpifrance.fr - <https://presse.bpifrance.fr> | Suivez-nous sur X (Ancien Twitter) : @Bpifrance - @BpifrancePresse et sur LinkedIn

Liste des entreprises lauréates de la 9e relève de l'Appel à projets « Première Usine » :

FERTIGHY FRANCE, PROJET JUNO (Hauts de France)

Secteur : Agriculture

Descriptif : Développement d'une première usine d'engrais bas-carbone qui vise à produire 500 kilotonnes par an d'engrais à partir d'hydrogène électrolytique.

CYKERO, PROJET CYKERO (Occitanie)

Secteur : Electronique

Descriptif : Usine robotisée de reconditionnement d'appareils électroniques, en innovant sur la visualisation 3D des produits et une ligne robotisée modulaire pour les phases de nettoyage, diagnostic et remise en état des appareils.

MAASH FRANCE, PROJET CHAMPIGNAC (Grand Est)

Secteur : Agro-alimentaire

Descriptif : Production de mycoprotéines, une protéine texturée à base de champignons, cultivée par fermentation submergée, respectueuse de l'environnement, riche en protéines et semblable à de la viande.

MECANO I.D, PROJET STARMAN (Occitanie)

Secteur : Aérospatial et défense

Descriptif : Création d'une usine écoresponsable dédiée à la production de grandes structures spatiales innovantes, notamment de lanceurs. L'objectif est d'industrialiser et d'optimiser la fabrication de composants critiques pour le spatial, en intégrant des processus automatisés et des matériaux durables.

VOLTR, PROJET PU2BL (Hauts-de-France)

Secteur : Batterie

Descriptif : Construction d'une première usine de reconditionnement de batteries, dotée d'une capacité de traitement de 40 tonnes par mois. Le porteur est l'un des mieux placés sur le marché français pour cette activité de remanufacturation et sera le premier à atteindre cette échelle industrielle.

ASCENDANCE FLIGHT TECHNOLOGIES, PROJET PIONAIR (Occitanie)

Secteur : Aérospatiale et défense

Descriptif : Développement d'un système de propulsion électrique hybride pour l'ensemble de l'aviation, avec l'ambition de contribuer à la décarbonation du secteur.

Liste des entreprises lauréates de la 8e relève de l'Appel à projets « Première Usine » :

ENALEES, BATIMENT EBE (Ile-de-France)

Secteur : Santé

Descriptif : Mise en place d'une usine pour produire des kits de tests diagnostics à destination des animaux de compagnie.

WATER HORIZON, H2C FAB (Occitanie)

Secteur : Batteries

Descriptif : Production industrielle de batteries mobiles de stockage thermique permettant la production de froid industriel à partir de chaleur fatale.

ECLAIRION PARIS SUD, AINFRA FACTORY (Ile-de-France)

Secteur : Intelligence artificielle

Descriptif : Développement d'un datacenter « nouvelle génération ».

ORIXHA, L2B2 (Auvergne-Rhône-Alpes)

Secteur : Santé

Descriptif : Usine de retraitement du liquide respirable pour la ventilation liquidienne.

CARBON WATERS, EXFG II (Nouvelle-Aquitaine)

Secteur : Matériaux

Descriptif : Industrialisation de la production d'une gamme d'additifs multifonctionnels prêts à l'emploi à base de matériaux avancés.

WATTALPS, WATTSUP (Auvergne-Rhône-Alpes)

Secteur : Batteries

Descriptif : Développement de batteries refroidies par immersion pour électrifier les engins industriels.

SAS WOODOO, BR (Grand Est)

Secteur : Matériaux

Descriptif : Production d'un biomatériau en bois augmenté ultra-performant pour l'industrie de la construction.